

FORMATIONS

Distributeurs
Technico-commerciaux
Responsables techniques
Conseillers techniques

< Pour en savoir plus
Pour obtenir un programme détaillé, contactez Emmanuel Rouy au 05 63 98 42 08 poste 121 ou renvoyez votre coupon réponse par fax au 05 63 98 47 23.

< Informations pratiques
Durée : 2 jours
Coût : 500 euros HT par personne pour un effectif de 6 à 20 personnes (forfait par personne incluant hébergement et repas sur place)
Imputabilité des coûts de la formation sur le plan de formation et/ou sur le budget professionnalisation (DIF) »

< Attestation
Ce programme de formation est sanctionné par une évaluation. Une attestation homologuée DRTEFP* agrément n°73810057681 est délivrée au terme de la formation.
(*DRTEFP : Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation)

< Frayssinet est membre adhérent de :
- UPJ : Union des entreprises pour la protection des jardins et des espaces verts.
- BIPEA : Bureau InterProfessionnel d'Études Analytiques
- UNIFA Union des Industries de la fertilisation

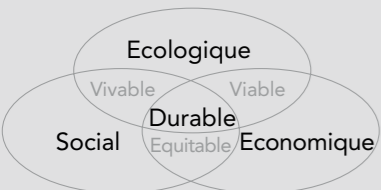
< Entreprise certifiée ISO 9001 par l'AFNOR



FRAYSSINET
Acteur du développement durable

CHOISIR NOTRE FORMATION, C'EST S'INSCRIRE DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Développement durable
(ou développement
soutenable) :



Son objectif est de définir des schémas viables et conciliant les trois aspects économique, social, et environnemental des activités humaines ; « trois piliers » à prendre en compte, par les collectivités comme par les entreprises et les individus.

A ces trois piliers s'ajoute un enjeu transversal, indispensable à la définition et la mise en œuvre de politiques et d'actions relatives au développement durable : la gouvernance.

Cette gouvernance environnementale doit impliquer tous les acteurs (citoyens, entreprises, associations, élus...) dans les processus de décision et est de ce fait une forme de démocratie participative.

Le développement durable n'est pas un état statique d'harmonie mais un processus de transformation dans lequel l'exploitation des ressources, le choix des investissements, l'orientation des changements technologiques et institutionnels sont rendus cohérents avec l'avenir comme avec les besoins du présent.

< 70% de nos fertilisants organiques sont utilisables en agriculture biologique

< Alternative aux fertilisants chimiques : favoriser les équilibres sol/plante
- Substrat sol : restaurer le potentiel nutritionnel et hydrique du sol
- Végétaux : aide au développement et à la défense naturelle des plantes
- Micro-organismes : optimiser l'activité biologique des sols, développer un environnement propice aux faunes et flores auxiliaires

< Sécurité d'utilisation et protection environnementale : éviter les pollutions diffuses, sécuriser les zones de captage et les nappes phréatiques

< Valorisation « matière » des sous produits agricoles et de l'industrie alimentaire

< Développement d'un nouveau paradigme des sciences agronomiques favorisant les équilibres naturels
Expertise en pédologie, rhizogénèse, traitements foliaires
Laboratoire intégré

< Education et formation à la gestion des sols
Maîtriser les caractéristiques de la matière organique.
Maîtriser son intérêt agronomique pour améliorer les sols

< Export de pratiques respectueuses de l'environnement
Valoriser la typicité des terroirs
Mettre en adéquation nos produits avec les besoins spécifiques, localisés, de nos clients

< Modèle économique décliné au niveau local et international : une stratégie d'entreprise qui porte ses fruits et qui s'exporte

< Système qualité certifié ISO 9001, éprouvé depuis 10 ans. Des produits contrôlés, tracés, adaptés aux besoins de nos clients, quelle que soit leur origine géographique

< Démarche Authentis :
- contractualiser avec les organismes professionnels : distributeurs, coopératives agricoles, jardineries, ...
- relever les défis de l'écocompétitivité

< Implantation en milieu rural : Vallée du Thoré (Tarn 81, France), un secteur économiquement défavorisé

< Implication :
- des acteurs locaux de la recherche (CIRAD, IRD, Université Montpellier II, ...)
- des structures agricoles (chambres d'agriculture, coopératives agricoles, syndicats, ...)
- des institutions locales (communes, départements, régions, ...)

< Préservation de la santé par la promotion de filières de production utilisant des fertilisants organiques naturels

